

# LE JOURNAL DE QUEBEC.

Paraissant les MARDIS et SAMEDIS, et s'imprimant par AUGUSTIN COTE & CIE, éditeurs-propriétaires. Le bureau du journal est au numéro 1, rue La Montagne, Haute-Ville, où l'on s'abonne, et où toutes lettres, correspondances, doivent être adressées franchises de port. Les agents chargés de recevoir des abonnements sont : à Montréal, M. LEPRONON, libraire, numéro 114, rue Notre-Dame; Trois-Rivières, M. le maître de Poste; Deschambault, M. PAQUÉ, menuisier; Saint-Pierre les Beccquets, M. le maître de Poste; Sainte-Genève de Batiscan, M. AL. FILTEAU, notaire; Lotbinière, M. le maître de Poste; Sainte-Marie (Beauce), M. le maître de Poste; Saint-Gervais, M. CHS. VAILLANCOURT; Saint-Thomas, M. Eugène DION; L'Islet, M. JOSEPH FAFARD; Saint-Jean Port-Joli, M. le lieutenant-colonel FRASER; Sainte-Anne la Pocatière, M. le maître de Poste; Rivière-Quelle, M. THOS CHAPUIS, notaire; Saint-Pascal, M. le docteur DESCHENE; Malbaie, M. AL. TREMBLAY; Isle-Verte, M. le maître de Poste; Rimouski, M. le maître de Poste; Kamouraska, M. le maître de Poste.

QUEBEC, 28e JANVIER.

La malle d'Europe du 4 n'est pas encore arrivée.

Le *Morning Courier* fait un long article intitulé " les habitants anglais du Bas-Canada, " pour disculper son parti des reproches qu'on lui fait et pour inculper ceux qui soutiennent maintenant l'administration. Ce papier, qui est un des plus modérés et un des mieux conduits des journaux de l'opposition, malgré qu'il dise à chaque instant qu'il n'isole pas les Canadiens-français comme race, laisse cependant voir à chaque instant ce côté faible et ordonne aux originaires de la Grande-Bretagne de se tenir debout et fermes pour la lutte. Il serait mieux, il nous semble, de ne pas tracer cette ligne déjà malheureusement trop distincte dans le Bas-Canada. Nous voudrions répondre à tous les chefs d'accusation portés contre les Canadiens-français par le *Courier*; mais nous n'en avons pour aujourd'hui ni l'espace ni le temps.

Il dit qu'à force d'entendre répéter des accusations fausses contre son parti, l'Angleterre y avait cru pendant un temps, mais que lord Durham a imposé silence à toutes ses clameurs. Nous nous plaignons aussi nous que des accusations incessantes et calomnieuses de la part d'hommes que l'on devait croire éminemment loyaux et soumis, parce qu'ils étaient originaires de la Grande Bretagne, nous ont mal représentés auprès des autorités en Angleterre, et ont ainsi arrêté pendant près de 50 ans le cours de la justice britannique. Nous nous inscrivons en faux contre les absurdes avancées de Lord Durham, qui enfermé comme le Grand Seigneur dans son sérail, ne connaissait rien de l'extérieur et recevait les insinuations perfides de quelques serviteurs largement payés pour le tromper. £10 par lettre n'étaient pas si mal pour faire divaguer sur la politique du pays des personnes qui n'en savent rien et que leur caractère d'étrangers découverts rendent incapables à donner un jugement d'une si haute portée, jugement qui devait avoir pour nous un si funeste résultat.

Le *Courier* estime à 250,000 le nombre des Anglo-canadiens du Bas-Canada et un correspondant du *Quebec Gazette* d'hier élève à plus de 800,000 la population totale de cette province. Ainsi la population Franco-canadienne l'emporterait sur l'autre de 300,000. Ce correspondant qui donne guère plus de 400,000 âmes au Haut-Canada, calcule bien différemment de celui qui, dans des résolutions pour prouver l'inconvenance de transporter au Bas-Canada le siège du gouvernement, avançait contre toute vérité et en présence même des recensements des deux provinces, que la population de la province supérieure est plus nombreuse que celle de la province inférieure. Maintenant les chiffres ainsi comparés, laissons juger si la classe la moins nombreuse a droit d'exiger que l'autre se soumette à ses lois. Le *Courier* nous dit que les Anglais sont réformistes; personne ne le conteste. Mais ils veulent substituer, aux institutions qui ont été garanties aux Franco-canadiens, lors de la cession du pays, des institutions britanniques que ces derniers ne dédaignent pas, mais pour lesquels ils n'ont pas intention d'abandonner les leurs. Expliquons-nous. Ils tiennent à leurs institutions, tant qu'elles ne sont pas nuisibles au reste de la population; mais ils respectent et désirent l'application des principes britanniques, dans le gouvernement qu'on leur donne pour les régir; et, s'ils ont entravé la marche de ce gouvernement dans un temps antérieur, c'est qu'on ne leur donnait ni la garantie ni l'application de ces principes, dont ils ont soit comme sujets de l'empire britannique. Ainsi ils ne sont donc pas opposés aux principes anglais. Mais il y a une différence entre les institutions d'un peuple comme société politique et les lois qui doivent régir les individus dans leurs rapports mutuels. Nous ne voulons pas nous départir des dernières et nous voulons les premières afin qu'elles nous conservent la possession des autres.

Le *Toronto Examiner*, dans un article qui a pour titre, " adresses au gouverneur général, " après avoir passé en revue ce qui est pour et ce qui est contre le gouvernement actuel, et avoir donné l'avantage à ce dernier, ajoute :

" De concert avec cela, nous devons remarquer qu'il est singulier en même temps que consolant de voir la population française du Bas-Canada, participer à l'expression générale de confiance dans le gouvernement, et offrir cordialement ses prières au trône de grâces en faveur du représentant de

sa souveraine. C'est peut-être le meilleur témoignage qui puisse être donné en faveur de la justice et de la douceur de la politique de Sir Charles Bagot. Les Canadiens français n'ont jamais eu auparavant cause de bénir l'administration d'un gouverneur anglais ou d'invoquer la puissance de leur créateur pour protéger sa vie contre le danger. On pourra voir par un compte rendu qui se trouve dans une autre colonne que le peuple du Bas-Canada et les catholiques romains de Kingston ont présenté des adresses à Son Excellence, et ont offert des prières pour le prompt rétablissement de sa santé. Il ne sera peut-être pas inconvenant de mettre en regard de leur conduite celle de l'église anglaise qui, bien que Sir Charles Bagot soit le fondateur de son université, n'a pas ordonné de prières pour son rétablissement. Quelques puissent-être les dissensions en matières politiques ou les sentiments personnels des individus composant les congrégations, il ne doit avoir aucune raison pour omettre de faire une prière en faveur du représentant de Sa Majesté. Que cette chose soit considérée comme le résultat d'une aversion déloyale contre sir Charles, ou d'une négligence apathique, elle est également déshonorante de la part de ceux qui ont fait une telle omission. Nous espérons que le gouvernement d'Angleterre remarquera, que pendant quelques années des catholiques et des autres dénominations s'élevaient les prières d'un peuple reconnaissant, l'église d'Angleterre en sa qualité d'église établie par la loi, n'a pas de prières à offrir pour l'administrateur de la loi et le représentant de la reine, qui est le chef de " l'église " sur la terre. Nous sommes loin de vouloir faire des réflexions sur cette église ni de mettre en question la validité de ses doctrines, tels ne sont ni notre affaire ni notre désir, mais nous savons qu'une très grande partie de ses membres est opposée au gouvernement, et nous désirons faire connaître le mobile méprisable de leurs actions.

La démarche faite par ceux qui ont déjà présenté des adresses au gouverneur-général, sera, nous le savons, universellement suivie. Il ne sera pas plus consolant pour le gouverneur de recevoir de telles adresses qu'il sera louable pour le peuple de les présenter, d'autant qu'elles prouveront qu'il est disposé à apprécier les inestimables bienfaits d'un bon gouvernement, et à en exprimer sa reconnaissance."

Une assemblée publique a eu lieu mardi dernier, aux Trois-Rivières, sous la présidence de P. B. Dumoulin, écuyer, conseil de la reine. Il y a été voté une adresse d'approbation et de sympathie à Son Excellence le gouverneur-général.

Le 22, une autre assemblée a eu lieu dans le comté de Montmorency, et une adresse dans le même sens au gouverneur-général a aussi été adoptée.

Une adresse à Son Excellence le gouverneur-général, a été adoptée le 16 du courant, par les habitants de la paroisse Sainte-Marie (Nouvelle-Beauce), à l'issue d'un grand'messe pour la santé de Son Excellence.

M. Young a été de nouveau nommé chef de Police à Québec, à £300 d'appointements, et le colonel Ermatinger ex-commissaire de police, appelé aux mêmes fonctions à Montréal.

On a eu la complaisance de nous communiquer le recensement suivant de la paroisse de Saint-Augustin. Il indique un décroissement de la population de cette paroisse dont on ne saurait bien indiquer la cause. Le choléra de 1832 et celui de 1834 ont pu avoir quelque influence sur ce résultat, mais elle n'en est pas la seule et peut-être même la principale cause, puisque le décroissement s'est opéré même d'une manière considérable de 1825 à 1831.

#### POPULATION DE SAINT-AUGUSTIN.

Années.	Ames.
1825 .....	1,759
1831 .....	1,697
1842 .....	1,515

Jusqu'ici, nous ne savons pourquoi nous avons omis de faire mention du morceau littéraire et religieux, intitulé : " Noël et Epiphanie. " Ceux qui l'auront lu avec un peu d'attention, y auront remarqué du style, beaucoup d'érudition, une connaissance distinguée des auteurs tant anglais que français, tant sacrés que profanes, tant poètes qu'historiens. Si notre correspondant ne nous avait imposé le plus inviolable secret, combien nous ferions, avec plaisir, jour à travers le voile de son humilité en le désignant comme faisant honneur au pays, tout en l'engageant à ne pas négliger ses heureuses facultés, et à vouloir bien encore contribuer d'une manière si intéressante à l'alimentation de notre feuille.

#### CORPORATION MUNICIPALE.

Extrait des procès-verbaux de la séance du 27 janvier.

M. Glackemeyer met devant le conseil la nouvelle échelle de taxation qui fixe le taux sur les propriétés à 9 deniers par louis, dont 3 deniers à être payés par le locataire. Ce qui est renvoyé à la prochaine séance, ainsi que le 3e rapport du comité sur les affaires de la corporation.

M. Bacquet ayant refusé de s'enquérir de la validité de l'élection de M. Lloyd, le conseil nomme M. Duval à sa place. On sanctionne les mesures prises par M. le maire pour le maintien d'une partie de la police jusqu'à nouvel ordre.

Le conseil vote un emprunt de £300 pour faire casser de la pierre aux pauvres, et avec pouvoir au comité des chemins, de négocier un autre emprunt s'il devenait nécessaire.

Extrait d'une lettre de Berthier comté de Bellechasse :

" La retraite de Berthier, commencée le 14 du courant s'est terminée le 18, vendredi dernier, sous la présidence de M. le grand vicaire Mailloux. M. Dufresne, curé de Saint-Gervais, y a donné deux sermons de tempérance, et, à la suite de la retraite, 280 personnes se sont engagées à la bienfaisante association. Ce nombre joint à environ 150 ou 200 associés antérieurement enrôlés, complète la totalité des adultes de la paroisse."

La police de cette ville a été licenciée, à l'exception de seize hommes, que M. le maire a pris sur lui la responsabilité de retenir, avec M. Russell, jusqu'à ce que le conseil de ville ait décidé comment on va suppléer aux services de ce corps pour la protection de la vie et des propriétés des citoyens. On a donné aux autres leurs hardes, après avoir ôté les boutons et les numéros.

M. le maire de Montréal a continué provisoirement un corps de 50 hommes.

" Recueil de Cantiques à l'usage des Missions, Retraites et Catéchismes; imprimé par W. Neilson, Québec," est le titre d'un volume dont vient de s'achever la onzième édition, augmentée considérablement.

L'édition nouvelle est imprimée en beaux caractères, et sur de bon papier. Pour donner une juste idée de l'esprit de l'ouvrage nous ne pouvons mieux faire que de reproduire cette partie de la préface :

" Jeunesse chrétienne et fervente! les êtres même serviles et inanimés, publient dans leur langage, la puissance, la sagesse, et la gloire du Créateur; vous lui devez, à plus juste titre, le tribut de vos voix. Préludez par le chant des cantiques, aux chants plus harmonieux qui retentiront dans le séjour heureux préparé à votre félicité."

D'ailleurs, l'ouvrage est accompagné de l'approbation de Monseigneur l'Evêque de Québec.

M. Munn vient de mettre sur le chantier, à Saint-Roch, un navire d'environ mille tonneaux.

M. John Nesbitt a aussi commencé, à Saint-Roch, un navire d'environ 600 tonneaux, et M. T. H. Oliver, un d'environ 600 tonneaux; et il est probable que d'autres seront commencés sous peu.

On lit dans le *Montreal Gazette* :

Les chemins aux environs de Montréal sont presque sans neige.

Nous sommes informés que les messieurs du séminaire ont fait don de £50 à la maison d'Industrie.

La banque de Montréal a aussi fait don de £25 à cette institution.

Le trésorier de l'hôpital des malades accuse la réception de £20, donation des ecclésiastiques du séminaire, en aide des fonds de l'institution.

#### NOUVEAU-BRUNSWICK.

On lit dans le *Register* d'Halifax :

Les différentes élections sont peut-être terminées en ce moment. Il n'est pas apparent que la nouvelle administration doive souffrir du résultat des élections, la plupart des membres s'étant engagés à supporter les mesures du gouvernement. Ceci est autant de gagné et parle avantageusement des progrès et de la popularité du système de responsabilité, là où le *Family Compact* était si opiniâtre et si déterminé. A Frédéricton, le siège du gouvernement, la forteresse imprenable de nos adversaires, les hommes responsables ont achevé un beau triomphe.

Il restait encore quelques élections à terminer dans les comtés de Northumberland, où il y avait eu des troubles.

Le nouveau parlement devait s'assembler le 31 courant. Les loups continuent de jeter la terreur parmi les moutons à Woodstock. Les daims américains aussi croissent largement en nombre.—*Morning Post*.

TROUBLES AU CANAL DE LACHINE.—Le *Morning Courier* de mercredi publie ce qui suit comme venant d'un correspondant.

" Le bruit court que les travailleurs au canal de Lachine ont aujourd'hui refusé de travailler, jusqu'à ce qu'on ait augmenté leurs gages.

" Je présume qu'on attribuera la chose, comme en toute semblable occasion, à l'esprit de mécontentement des Irlandais; mais une bonne autorité assigne pour cause, qu'après avoir travaillé trois semaines sans être payés en argent, mais en marchandises (*store pay*) sur une échelle limitée, il leur a été annoncé ce matin, à leur grand étonnement, qu'il ne leur serait alloué que trente sous par jour pour leur travail. Est-ce là, nous le demandons, la juste part qui doit revenir aux ouvriers (qui sont le nerf de tout pays) dans les profits que font les entrepreneurs de travaux publics?"

On verra par une annonce publiée dans nos colonnes d'aujourd'hui, que les dames catholiques de cette ville vont ouvrir un bazar dans le mois de février, en faveur des orphelins. Les personnes qui désirent y contribuer sont priées d'envoyer leurs effets aux dames qui composent le comité.

et payés pour l'être, qui mettent leur dévouement de reptiles au service de tous les pouvoirs. Hérodé réfléchit; son vaste front, sillonné de rides profondes et chargé de sombres pensées, se rembrunit comme un ciel orageux; il fut troublé en lui-même, dit l'évangile, et tout Jérusalem avec lui. Le trouble du Roi des Juifs est concevable, et s'explique par sa position. Hérodé n'était ni l'oint du Seigneur, ni l'élu du peuple; une branche de laurier cueillie dans l'enceinte idolaire du Capitole, formait sa couronne tribulaire, couronne de servage, entrelacée d'épines, dont chaque feuille avait été payée par des morceaux d'or, prélevés sur les économies du riche et l'indigence du pauvre. Haï des grands, dont il fesait tomber les têtes au premier soupçon; redouté de ses proches, dont il remplissait tragiquement les tombes; en horreur aux prêtres, dont il avait foulé aux pieds les privilèges; détesté du peuple pour sa religion problématique et son origine étrangère, il ne pouvait opposer que des courtisans, ses sicaires, ses artistes et la secte opulente, mais peu nombreuse, des Hérodiens, qui fascinaient sa magnificence, à la haine active, ardente, et ouvertement déclarée du reste de la nation. Souvent l'amitié de César était faite par ses opiniâtres sujets; les Pharisiens, secte artificieuse et puissante, lui avaient refusé, avec insulte et moquerie, le serment de fidélité; les Esséniens que leur courage dans les combats rendait redoutables, avaient suivi l'exemple des Pharisiens; et les jeunes et bouillants disciples des docteurs de la loi venaient d'abattre, en plein jour, sous leurs haches vengeresses, l'aigle d'or que le roi avait fait placer sur la place principale du temple. De toutes parts, des complots s'ourdissaient contre la vie du prince; et chaque fois que le bruit mensonger de sa mort se répandait, soit par hasard, soit à dessein, dans les provinces éloignées, le peuple saisissant avidement l'amorce trompeuse qui flattait ses antipathies, se hâtait d'allumer partout des feux de joie, qu'Hérodé éteignait dans le sang. Au milieu de ces éléments de discorde civiles, lorsqu'une fièvre d'insurrection travaillait sourdement l'armée, et que la révolte, comme un fruit mûr, semblait inviter la main du séditieux, il arriva à Jérusalem des étrangers de toute apparence qui voyagent avec tout le faste persan, et qui demandent sans mystère et sans détour, un roi des Juifs nouvellement né dont ils ont aperçu l'étoile. Hérodé s'étonne, il interroge, il rassemble ses souvenirs; les prédictions fatales à sa race, que font circuler studieusement les Pharisiens, les oracles des voyants, auxquels il n'a prêté jusqu'à qu'une attention distraite et secondaire, lui reviennent à la mémoire. Ce Messie guerrier, ce prophète issu de David, qui doit promener du couchant à l'aurore ses enseignes victorieuses, commence à lui donner de vagues inquiétudes; ce n'est pas le Dieu qui fait ainsi rêver le vieux roi; c'est le prince. Plus il y songe, plus cet événement qui étouffe sa politique, lui semble rattaché à un vaste complot, tendant à élever sur les ruines de sa puissance une puissance occulte et rivale. En quoi? il aurait répandu comme l'eau le sang des Machabées, sans s'inquiéter s'il fesait battre le cœur de sa femme et de ses enfants; il aurait laborieusement élagué toutes les sommités sociales, broyé sous les roues de fer de son despotisme, tout ce qui lui opposait quelque résistance; perdu à son âme, son honneur, le repos de ses nuits où ses victimes sanglantes troublaient ses songes... et cela pour quoi? pour mieux apllânir le chemin du trône à la famille de David. Ce sceptre si chèrement acheté, ce sceptre, encore humide du sang des siens, ne serait donc qu'un roseau stérile et maudit que le vent de la mort briserait sur sa tombe! il aurait donc passé, comme le météore d'un soir de tempête, sur cette terre dont la gloire antique refléurait brillamment après lui! et ce peuple, qui le haïssait d'une haine si forte, que ses bienfaits même n'y pouvaient rien, comme il entourerait de son amour et de ses sympathies ce rejeton de ses anciens rois!... et cette dernière pensée tombait amère comme l'absinthe dans le cœur sombre et désolé du vieux monarque; car, au milieu de ses actes de violence, il y avait le besoin d'être aimé, besoin étrange, certes, mais très réel, chez cette nature d'exception, qui semblait pétrie de contrastes et qui avait mis quelques qualités nobles au service de la passion la plus absorbante et la plus cruelle qui puisse dévaster l'âme humaine, l'ambition. Que cet enfant soit prince de la terre ou prophète de Dieu, dit Hérodé après une pause, il faut qu'il meure... et il mourra, fût-il sûr d'être immortel, avec cette faible étincelle, toutes les gloires que ses voyants rêvent dans l'avenir. Qu'importe, que les Hébreux soient esclaves et misérables après moi? ils ont répudié ma gloire, flétri mon nom et renié ma politique... Est-ce que cela leur fait quelque chose, que j'aie versé mon sang pour eux sur vingt champs de batailles, que je les aie nourris pendant la famine, que j'aie décoré leur ville de palais superbes, et relevé le temple de Jéhoval? Je n'en suis pas moins, à leurs yeux, Hérodé l'étranger, Hérodé le prosélyte, Hérodé le bourreau!... Et un autre viendrait les faire grands et heureux, afin qu'ils foule aux pieds ma mémoire! Non, je serai haï, mais je ne serai pas éclipsé, et si l'étoile de mon règne a été sinistre, ce sera du moins, si je le puis, la dernière étoile de leur ciel... mais ce fils de David n'est qu'un enfant qui vagit encore peut-être... D'où me vient cette lâche pitié? Athalie, cette habile femme, n'oublia qu'un enfant au berceau dans le massacre de la famille royale de Juda; cet enfant lui ôta le trône et la vie... moi je tâcherai de n'oublier rien. Mais où se cache-t-il donc ce Roi des Juifs nouvellement né que proclament les astres, et que ces insolents satrapes viennent chercher à la porte de mon palais!... Serait-ce en effet ce scolite prédit par Jacob?... Ce sont de pures rêveries d'astrologues peut-être... n'importe, il faut s'en assurer. Peu d'heures après, les docteurs de la loi et les princes des prêtres, rassemblés en conseil sous la présidence d'Hérodé, écou-

taient cette question, qui leur parut étrange dans la bouche d'un pareil prince. En quel lieu le Messie doit-il naître? La réponse, qui ne se fit pas attendre, fut unanime: *A Bethléem de Juda*. Et les vieillards d'Israël, charmés d'inquiéter l'ami des Romains, ne manquèrent certainement pas d'ajouter que la dernière semaine de Daniel touchait à sa fin, les temps du Messie étaient proches. Ces indications peu rassurantes ne suffirent pas à Hérodé, qui voulait savoir où porter ses coups; il résolut d'interroger les mages et de connaître, s'il était possible dans le temps qu'il voulait tendre, l'enfant, calculée sur celle de l'apparition de l'étoile. Trop habile politique pour accorder aux sages d'Iran une audience publique, qui eût donné de la consistance à un bruit qu'il lui importait d'étouffer, le roi les fit appeler en secret et les pressa de questions sur le temps où l'étoile leur était apparue. "Il s'informe minutieusement, non de l'enfant, mais de l'étoile," dit saint Jérôme-Chrysostôme, "afin de garder toute la circonférence possible dans le temps qu'il voulait tendre." Il s'eût de ce qu'il désirait savoir, l'homme de sang congé dié les étrangers d'une manière affable et gracieuse: "Allez," dit-il, "allez à Bethléem, informez vous exactement de cet enfant, et lorsque vous l'aurez trouvé, faites-le moi savoir, afin que j'aie aussi l'adorer..."

[A continuer.]

**On lit dans la Minerve:**

**LA POLICE.**—Demain la police de Montréal cessera d'exister. La corporation réclamait avec raison le contrôle de ce corps, puisqu'il est payé par la ville, et a refusé de lui accorder les £4000 nécessaires à son existence annuelle. Une police bien organisée et bien réglée ne peut qu'être utile dans une ville aussi peuplée que Montréal, et il est à espérer qu'on avisera immédiatement au moyen d'y suppléer en attendant que la législation apporte le remède nécessaire; mais nous ne devons pas passer sous silence cette occasion de remarquer que, si nécessaire qu'une institution de cette nature puisse être, la police a toujours été impopulaire, et a eu ici, en outre, le désavantage d'une naissance et d'une origine justement réprouvées, comme tout ce qui est sorti des mains impures du conseil spécial.

—Des recherches faites récemment dans les archives de France ont conduit à la découverte précieuse d'une carte géographique où se trouve tracée de la main du célèbre Franklin la ligne de démarcation entre les possessions anglaises de l'Amérique du Nord et des territoires des Etats-Unis. La ligne est en encre rouge et se distingue parfaitement. Le docteur Franklin la traça à la requête d'un haut fonctionnaire sous le gouvernement français, ainsi que le fait voir une lettre dans laquelle il disait à ce dernier qu'il lui rendait la carte à lui communiquée, après l'avoir marquée d'une ligne en encre rouge pour distinguer les démarcations en question.

D'après ce document, la Grande-Bretagne se trouverait considérablement lésée dans le traité lord Ashburton, en ce qu'elle avait un droit exclusif, non seulement à tout le terrain ci-devant en litige, mais à une plus grande étendue de territoire. La ligne, partie de la rivière Sainte-Croix, ne va pas à Mars Hill, mais elle passe bien au delà, et fait tomber la rivière Saint-Jean et tous ses tributaires du côté anglais.

**NOUVELLES ET FAITS DIVERS.**

**Mexique.**—Des nouvelles de Tampico, reçues à la Nouvelle-Orléans, annoncent qu'il a éclaté dans cette ville, le 18 décembre, un mouvement révolutionnaire analogue à celui de Jalapa et de San-Luis, contre les idées fédérales du congrès et en faveur des vues dictatoriales de Santa-Anna. D'autre part, on annonce que les négociateurs américains et Mexicains se sont mis d'accord sur le chiffre des indemnités demandées par les premiers pour les réclamations de divers citoyens des Etats-Unis.

**Dramatique résultat de la contrainte par corps.**—Voici un fait cité dans le *Pauvre Jacques*, journal publié sous le patronage de la *Société de la Morale chrétienne* (comité des prisons):

"Le garde du commerce\*\* va pour arrêter un menuisier, rue de la Lune; le menuisier l'aperçoit dans la rue, il crie: "Je suis perdu! on vient pour m'arrêter!" Sa femme l'entend, ferme la porte, et le menuisier va se cacher dans son grenier. Le garde du commerce va chercher le juge de paix et un serrurier; la porte de la chambre de la femme est enfoncée... la femme s'est pendue! Le garde du commerce ne s'arrête pas à la vue du cadavre, il continue sa perquisition et trouve enfin le mari: "Je vous arrête.—Je n'ai pas d'argent.—En ce cas, en prison!—Je vous suis; laissez-moi dire adieu à ma femme.—Ce n'est pas la peine; votre femme s'est pendue, elle est morte."

**Extraordinaire.**—On lit dans le *Patriote* de Lafourche Intermie (Louisiane) du 17 courant.

"Il y a quelques jours, M. Morrow, habitant les terres situées derrière la propriété du juge Gaion, fit abattre un cyprès très beau dont on sépara la partie inférieure pour faire des bardeaux.

Les bûcherons mirent le feu au reste et s'éloignèrent pour continuer leur travail. Il est curieux de remarquer ici que cet arbre, à environ 60 à 70 pieds du sol, avait une cavité dans laquelle on pouvait pénétrer par une ouverture aussi grande qu'un bout de baril ordinaire. Le dessous et le dessus de cette cavité n'étaient en rien altérés, et la circonférence de l'arbre maintenait la vitalité de la partie supérieure.

"Pendant que les bûcherons étaient occupés, une forte précipitation se fit entendre dans l'arbre; on approche avec précaution et l'on trouve les restes d'un homme calciné et brûlé; des pipes modernes ainsi que de la poterie.

"Le docteur Dozer, que le désir d'examiner le fait a appelé sur les lieux, a bien voulu nous faire voir des fragments calcinés du cadavre et les débris brûlés.

"L'examen des pipes et de la poterie ne permet pas de croire que cet être ait été fort longtemps dans ce creux, où il arrivait par un chêne vert accolé au cyprès et dont il se servait comme d'échelle.

"Il est impossible de savoir si ce mort appartenait à la race blanche, à celle des indiens ou des nègres; le crâne et le squelette n'offrent plus de parties assez bien conservées pour que leur étude nous permette de fixer une opinion.

**Sinistre.**—Le steamboat *Henry Clay*, l'un des plus magnifiques paquebots du Mississippi, s'est jeté sur un *chicot*, la semaine dernière, et a coulé bas avec toute sa cargaison qui était considérable. Le navire seul était évalué à 40,000 piastres et n'était assuré que pour 12,000 piastres.

**Individus suspects.**—Pendant la revue qui a été passée le 9, au Champ-de-Mars, par M. le duc de Nemours, on a arrêté deux individus couverts de longs manteaux, qui avaient tenté de forcer la consigne pour s'approcher de l'état-major du prince. Ils ont été conduits sous bonne escorte chez le commissaire de police du quartier des Invalides.

**Neuf cent dix-neuf années à table.**—Le jour de Noël, à ce lieu dans la petite ville de New-Bedford, un repas patriléarcal qui mérite d'être mentionné. Un vieillard avait réuni à sa table 11 membres de sa famille (7 femmes et 4 hommes); l'âge collectif des 12 convives s'élevait à 919 ans, ce qui donne, en moyenne, 76 ans et 7 mois par chaque individu. Voici d'ailleurs les chiffres réels de l'âge de chacun d'eux. Les 7 femmes comptaient, la 1re 83 ans, la 2e 80, la 3e 75, la 4e 74, la 5e 71, la 6e 70 et la 7e 63, en tout 516 années. Parmi les hommes, deux étaient âgés de 85 ans, le 3e de 81, le 4e de 79, et le 5e de 73, en tout 403.

C'est, du reste, tout ce que l'on sait de cet étrange festin, auquel n'avait été admis aucun témoin. Mais le journal auquel nous empruntons ce fait assure que le caractère, à lui connu, de tous les convives, est un sûr garant de la gaîté qui a régné dans cette réunion dont les membres touchent de si près à la tombe.

—De ce temps-ci, toutes les professions sont encombrées. Voici venir un homme plus modeste, qui se vante d'être prophète. On ne saurait trop louer une semblable abnégation.

Cet homme s'appelle M. Cheneau ou Chaïnion; lui-même paraît incertain sur le meilleur de ces deux noms; il les offre tous deux à la vénération publique. On est libre de l'invoquer sous les deux noms; chacun, là dessus, peut s'en rapporter à son goût. Il est prophète et négociant. Il publie en ce moment la troisième et dernière *alliance du ciel avec sa créature* (1 vol. grand in-8o). Ainsi c'est pour la troisième et dernière fois, le ciel ne le répétera plus: Voulez-vous, oui ou non, vous allier avec lui?

"J'ai reçu, dit M. Cheneau ou Chaïnion, j'ai reçu du ciel le pouvoir d'édifier la vérité; le Seigneur m'a dit: "Etablissez le baptême spirituel, enseignez la religion d'amour que je t'ai révélée pour former mon alliance éternelle avec mes enfants, accomplis ta mission; heureux celui qui la gravera dans son cœur."

*Gravons donc dans notre cœur la mission de M. Chaïnion ou Cheneau, sans nous arrêter au langage peu correct du ciel.*

M. Chaïnion ou Cheneau a deux amis qui le visitent familièrement: l'empereur Napoléon qui lui a encore fait visite, dit-il en janvier 1841 (page 295), et Saint-Jean-Baptiste qu'il appelle son ami sincère."

M. Chaïnion ou Cheneau raconte ensuite que c'est à Lyon en février 1838, à l'hôtel du Nord, chambre 32, de six heures et demie du soir jusqu'à six heures trois quarts du matin, qu'il a combattu et vaincu toute l'armée infernale et Satan lui-même.

"J'ai promis, dit-il, à l'Éternel de désarmer tous ceux qui combattent contre la vérité; l'on attentera à mes jours, et une somme sera offerte pour me faire détruire, mais tous leurs projets seront détruits, et le serpent viendra m'offrir lui-même sa langue pour que je l'arrache."

Nous n'analyserons pas la religion proposée par M. Cheneau ou Chaïnion, attendu que nous n'y comprenons rien, ni lui non plus; nous ne reproduirons que quelques conseils donnés aux femmes, et qui pourront paraître à vos lectrices de quelque utilité.

**CONSEILS AUX FEMMES.**

"Sachez vous servir des faveurs que le ciel vous a confiées, vous rendez doux et aimable l'homme méchant et irraisonnable.

Observé si votre époux est travailleur, courageux, préparez-lui quelques agréables distractions et contrariez-le un jour sur vingt, afin que son cœur ne devienne point insensible à vos attentions.

Prodiguez-lui les moyens de consolation qui vous sont spécialement confiés par le créateur.

Je répandrai de mon esprit sur toutes sortes de prisonniers.—*Extrait de la correspondance du Courrier.*

**MARIAGES.**

Mardi matin à la cathédrale de Québec, par le révérend messire Beaudry, M. Joseph Parent à demoiselle Julie Larochelle.

**DECES.**

A Ste. Catherine de Fossambault, dimanche dernier, après une longue et douloureuse maladie, qu'elle a supportée avec résignation vraiment chrétienne, Dame Angèle Beuprè, épouse de sieur Joseph Drolet, à l'âge de 63 ans. Ses funérailles auront lieu mardi matin, dans l'église de Ste. Catherine.

**PORTRAITS Photographiques.**  
D'après le procédé du Daguerrotyp.  
se prennent par FREDK. WYSE, rue du Palais  
A des prix très modiques.  
Québec, le 10 janvier 1842.  
Les soussignés ont à vendre une suite de caractères de "GREAT PRIMER," d'un beau relief et de manufacture anglaise.  
**AUGUSTIN COTÉ & Cie.**  
20 janvier, 1842.

**Burton Ale superieure de Jameson!**  
LE soussigné prend la liberté d'informer ses pratiques et le public en général qu'il a brassé exprès pour  
**NOEL ET LE JOUR DE L'AN,**  
le PALE DE BURTON, qu'il garantira supérieure à aucune qui ait jamais été faite en Canada (et pour preuve de cette assertion, il demande qu'on en éprouve la qualité), à sa brasserie, au numéro 75, rue St. Paul, P. BOISSEAU, propriétaire.  
ALLE DE BURTON, par gallon, 14. 3d. | ALLE DE TABLE, par gallon, 10d.  
ALLE PALE, par gallon, 1s. | ALLE DE BURTON en bouteilles, 6s. la douzaine.  
Dito PALE, en bouteilles, 5d. la douzaine.  
Cinq pour cent d'escompte pour argent comptant sur l'Alle Pale. Nota.—Barils de 7 g. demi pour les familles.  
**H. J. JAMESON.**

**AVIS.**  
Les propriétaires de la GAZETTE DE QUÉBEC, et du magasin de librairie et de papeterie et de l'imprimerie, 19 rue la Montagne, se trouvent dans la nécessité d'employer une personne à parcourir les campagnes pour retirer les arrérages qui leurs sont dus; ils ont confié les comptes à M. GREGOIRE DARVEAU, de cette ville, et l'ont autorisé à donner des quittances. Ils espèrent que les souscripteurs à la GAZETTE considéreront que les dépenses encourues à sa publication sont payées chaque semaine aux divers ouvriers employés, et pour matériel et frais de poste, et qu'ils ne laisseront pas encourir cette dépense additionnelle pour collection, sans payer ce qu'ils doivent en justice.  
**IMPRIMERIE, 19 RUE LA MONTAGNE,**  
Québec, le 10 janvier 1842.

—On se rappellera que nous avons reproduit tout récemment l'éloge plus que distingué que faisait le *Courier des États-Unis* du discours (lecture) de M. Hughes, évêque de New-York qui avait pour thème "Influence du christianisme sur la civilisation;" aujourd'hui nous donnons la première partie de cette improvisation prise par le procédé sténographique avec une partie des remarques du *Freeman's Journal* qui donne la mesure de la sensation et de l'étonnement produits par ce discours d'un genre nouveau d'un des plus grands orateurs du siècle. Voici les remarques du *Freeman's Journal*:

"L'auditoire était l'un des plus nombreux et des plus intelligents qui se soit jamais assemblé dans le Tabernacle. Nos concitoyens protestants qui avaient souvent entendu et lu les choses les plus honteuses sur le compte de l'évêque, formaient une large portion de ses auditeurs et s'en sont retournés, un grand nombre d'entre eux, comme nous avons pu l'apprendre, avec les impressions les plus favorables. Nous avons vu de bien grandes réunions, et parmi celles-ci, les nombreuses assemblées occasionnées dans cette ville par la contestation pour la présidence, mais nous n'en avons jamais remarqué qui nous aient fait tant d'impression que l'assemblée du Tabernacle, le soir de la lecture. Les masses d'êtres humains excités toujours dans les spectateurs des sentiments approchant du respect, mais l'aspect qu'offrait le Tabernacle, ce soir là, le plancher couvert dans toute son immense étendue, les galeries encombrées à l'excès élevant rang par dessus rang et presque jusqu'à la voûte, les milliers présents tous suspendus dans une profonde attention sur les lèvres d'un seul homme qui, se tenant au milieu d'eux, leur parlait, comme "ayant autorité," les paroles de la vérité et de la sagesse, étaient un spectacle d'une morale sublimité et un puissant emblème de l'esprit du siècle.

"Nous apprenons que c'est la plus grande réunion qu'il y ait jamais eu dans le Tabernacle, lorsqu'il a fallu payer pour y être admis. Qu'est-ce que cela signifie? nos lecteurs le sauront, lorsqu'ils se rappelleront la foule énorme qui s'y précipitait pour entendre M. Marshall, le *lecteur* sur la tempérance, et bien d'autres de haute distinction qui ont parlé dans le Tabernacle.

"A son apparition sur la plate-forme, l'évêque a été reçu de la manière la plus chaude, et salué par trois applaudissements distincts; et en différents temps, durant la soirée, les sensations de l'auditoire, l'emportant sur la contrainte de l'occasion, faisaient passage aux plus cordiales expressions de leur approbation."

Le *Freeman's Journal* remarque que "l'évêque n'ayant fait aucunes notes, et le discours étant entièrement oral, il a été pris, mot pour mot, tel que tombé de sa bouche, par un des meilleurs sténographes du pays, et qu'ayant ensuite reçu quelques corrections de la main de l'évêque lui-même, il a été présenté aux lecteurs du *Freeman's Journal* comme le seul imprimé authentique de son discours."

#### DISCOURS PRONONCÉ

PAR SA GRANDEUR L'ÉVÊQUE HUGHES,

Devant la Société des Livres Catholiques à New-York, jeudi, 5 janvier, 1843, dans le Tabernacle.

Sujet:

#### L'INFLUENCE DU CHRISTIANISME SUR LA CIVILISATION.

"Civilisation" est un mot dans notre langue que comprennent tous ceux qui entendent la langue mais dont il serait peut-être difficile de donner une définition capable d'emporter un sens absolu. Ce mot est comme bien d'autres, relatif et non absolu dans sa signification. Chacun sait ce qu'il signifie d'une manière générale, mais il n'y a pas de mesure fixe pour en déterminer la valeur absolue. Il est censé exprimer la condition de la société vivant sous des principes et des lois fixes dans les rapports mutuels des hommes les uns avec les autres; et, c'est pourquoi, partout où cela existe, il doit y avoir, jusqu'à un certain degré au moins, civilisation. Et il n'est pas peu digne de remarque que, la nature humaine étant la même dans tous les âges, partout où n'a pas pénétré le christianisme, il n'y a pas de civilisation, ou civilisation sur la plus petite échelle possible. Non seulement là, mais quand le christianisme s'est éloigné d'une terre, vous y avez vu le mouvement rétrograde; et le genre humain, bien qu'en possession de toute sa puissance de raison, et de toutes ses facultés naturelles, sans cet esprit et ce sentiment, retombe, sinon dans sa barbarie, du moins près de sa barbarie primitive. Nous, dans notre siècle, jouissons largement des bienfaits de la civilisation; l'on ne doit pas supposer qu'ils soient encore arrivés à leur dernier degré de perfectionnement; néanmoins ils opèrent un développement considérable; et il est naturel pour nous dans cette chose, comme dans les autres, de nous inquiéter un peu des moyens par lesquels le genre humain, la société, cette existence morale, cette aggrégation de l'esprit humain et du sentiment humain peut se mettre en état de jouir de ces bienfaits. Quelquefois nous nous glorifions de les posséder, mais rarement nous cherchons à savoir comment ces bienfaits ont été accumulés et amenés à leur présente perfection.

Si j'entre alors jusqu'à un certain point dans ce sujet, qu'on ne s'imagine pas que j'offre à votre considération la plus haute valeur du christianisme. Quel qu'honorable que soit à la révélation le point de vue sous lequel je veux exposer cette question, qu'on ne pense pas que j'ai dessein d'en faire la fin première ou suprême de sa communication à l'homme; Non. Elle présente deux aspects. L'un est tout divin et a rapport à Dieu. L'un contemplant l'homme, non dans son existence temporelle, mais dans son existence éternelle. Et tel paraît être l'objet direct du christianisme. Mais c'est une chose remarquable, comme l'observe Montesquieu, dans son "Esprit des Lois," et une chose admirable que la religion qui paraît avoir été faite exclusivement pour notre bonheur dans une vie future, nous aide également à nous procurer le bonheur dans la vie présente. Et c'est de cet effet indirect, de cet effet temporel, de cette influence sociale de la religion chrétienne, que je vais parler, non comme de son résultat principal, mais comme de son résultat secondaire, et cependant extrêmement important.

Nos premiers pères, ayant tout l'esprit que nous avons na-

tuellement, ayant toutes les affections que nous avons, étant même mieux constitués pour supporter la fatigue et les efforts corporels, étaient néanmoins des barbares, et partout où vous pourriez tracer les limites où s'arrête le christianisme, il faut que vous sachiez qu'au delà il n'y a que barbarie. Si donc je parle du sujet en question, ce n'est pas que je veuille, connaissant comme je le fais, la nature de mon ministère, qui est de parler aux hommes du ciel et de Dieu, et de l'éternité et des choses sacrées et mystérieuses de cette religion, ce n'est pas que je veuille élever ces considérations toutes temporelles au niveau des autres. Mais, en ne considérant même que ce qui cimente, fortifie et unit les liens constitutifs de la vie sociale, je dois encore vous faire remarquer que nous sommes redevables de tout au grand auteur de notre rédemption. Le christianisme, d'un autre côté, révélé par Dieu et mis en pratique par son divin auteur est parfait comme sa source. Ensuite, comme communication faite à l'homme, c'est un principe gravé dans son cœur, c'est une conviction, une conviction religieuse, c'est un sentiment, c'est par sa nature, si je puis parler ainsi, l'opposé de tout ce qui est physique et de tout ce qui constitue la force physique. Son divin auteur n'avait pas intention (autrement le christianisme eût atteint son but) de détruire le libre-arbitre de l'homme, de manière à en faire, contre sa volonté, un être parfait. Mais c'est un sentiment qui peut élever l'homme qui s'y soumet, à toute la perfection dont sa nature est susceptible. Si donc le christianisme, marchant côte à côte avec la société, et comme uni et entrelacé avec les progrès de la vie sociale, n'a pas fait heureux les individus, et les familles, et les nations, c'est parce que son action s'est exercée sur une nature mauvaise.—L'homme est naturellement méchant. Le christianisme lui montre le chemin qui peut le conduire au bien; mais ne l'y contraint pas par une violence morale ou invincible. Cette remarque est d'une haute importance pour le point de vue sous lequel je vais considérer la question. Parce que, bien des personnes ayant des idées erronées sur ce sujet, dans notre siècle surtout où l'on a tant à lire, et à lire bien superficiellement, à cause de la multiplicité des matières, il est important pour nous de faire cette distinction; et au lieu de rendre le christianisme ou la religion, ou l'église responsable du mal qui s'est fait, plutôt que de l'attribuer à sa véritable cause, et de comprendre que le bien qui s'est opéré est venu de la religion, tandis que le mal après sa source dans le cœur corrompu et dépravé de l'homme sur lequel la religion n'a pu faire d'impression, il est donc important que l'on fasse cette distinction. Car ici, lorsque nous parlons des siècles passés, des aspects et des phases que présente à nos regards la vie sociale en différents temps et en différents pays, il est devenu habituel d'accuser la religion, le seul remède aux maux de ces temps, comme si elle devait répondre des maux qu'elle ne pouvait empêcher. Et jamais nous ne pourrions apprécier ce que fait la religion pour améliorer la condition sociale,—pour diriger les passions du cœur humain, pour le perfectionnement des institutions de la société, des lois des usages, des mœurs, hormis que nous fassions la distinction et tranchions la ligne de démarcation entre ce que la religion recommandait et ce qu'elle a pu accomplir, entre ce qu'elle conseillait, mais que les hommes, dans l'opiniâtreté de leur orgueil et dans la dureté de leur cœur, refusaient de faire.

Or c'est une chose singulièrement remarquable que le fondateur de notre religion, soit dans ses prédications publiques, pendant la courte durée de son ministère parmi les hommes, soit dans les écrits inspirés que laissèrent les apôtres après son ascension, n'a pas dit une seule parole au sujet des perfectionnements que sa doctrine devait produire dans le monde. Il n'a jamais parlé des maux qui existaient et qui avaient pénétré toute la société à l'époque où il parut sur la terre: Pas un mot n'est tombé de sa bouche sur les iniquités des gouvernements d'alors; jamais il n'a recommandé à ses apôtres de renverser ces gouvernements lorsqu'ils en auraient les moyens,—jamais il ne leur a promis ni richesse, ni bonheur, ni puissance temporelle; au contraire, s'il leur avait fait là-dessus quelque prédiction, il leur a prêté qu'ils seraient pour le monde un objet spécial de persécution. Néanmoins, pour tout esprit capable d'apprécier sous ce point de vue les effets de la doctrine du Sauveur, il ne serait guère possible de ne pas apercevoir que dans les principes de justice, dans les principes de vérité, dans les principes de fraternité, dans les principes de sainteté, que renferment ses enseignements, il y avait une garantie assurée, que si jamais ses dogmes prenaient racine sur la terre, ils devaient nécessairement et d'eux mêmes, comme un faible levain, faire fermenter toute la masse.

Aussitôt que l'on a vu se promulguer ces doctrines, on a vu germer la civilisation. Telle n'était pas, cependant, si nous nous en rapportons à la lettre du texte, et au fait même, la fin pour laquelle cette doctrine a été répandue dans le monde, tel néanmoins devait en être l'effet nécessaire.

(A continuer.)

#### REPONSE A L'ADRESSE DES CITOYENS DE MONTREAL.

Messieurs,

"Je reçois avec la plus grande satisfaction l'adresse que vous venez de me présenter de la part d'une grande partie des habitants de la ville de Montréal.

"Je suis très flatté des expressions de sympathie et d'égard pour ma personne qu'elle contient, et j'espère que le temps murira et perpétuera ces sentiments ainsi provoqués par le fâcheux état de ma santé.

"Je vois avec beaucoup de plaisir que les efforts que j'ai faits pour donner suite aux gracieuses instructions de ma Souveraine à l'égard de ses sujets Canadiens, en suivant une marche uniforme de justice et d'impartialité, ont été accompagnés de nombreuses preuves de leur satisfaction et de leur confiance. Je ne dévierai jamais de cette marche: et si ma santé me permet de continuer de tenir les rênes du gouvernement, il ne me restera plus que la tâche agréable de cultiver cette harmonie et cette tranquillité qui heureusement existent aujourd'hui dans la province, et d'unir les efforts de tous les sujets de Sa Majesté en Canada, sur des mesures propres à l'avancement du pays en prospérité, au succès de son commerce, à l'encouragement de son agriculture et au développement de ses vastes ressources naturelles."

Hôtel du Gouvernement,  
Kingston, 19 janvier, 1843.

ADRESSE des habitants du comté de l'Islet à Son Excellence le gouverneur-général.

Qu'il plaise à Votre Excellence.

Au milieu des acclamations générales du peuple Canadien sur la sagesse et la bienveillance de l'administration de Votre Excellence, et tandis que des temples consacrés à son culte religieux adressent au ciel de ferventes prières pour la conservation des jours précieux de l'homme que la providence destinait, après de lugubres époques, à faire luire sur lui une félicité après laquelle il soupirait depuis de longues et pénibles années, les habitants du comté de l'Islet s'estiment heureux de pouvoir exprimer à Votre Excellence les sentiments de respect et de reconnaissance dont ils sont pénétrés pour les bienfaits qu'elle a daigné répandre sur eux en accordant au Canada, cette partie importante des possessions de Sa Majesté Britannique, un gouvernement responsable qui lui offre en perspective l'assurance d'obtenir de la Métropole la jouissance des droits et privilèges qui lui sont dus, sans distinction d'origine, comme enfant adoptif placé sous l'égide protectrice du sceptre de la Grande Bretagne.

Votre Excellence a déjà reçu de sa propre conscience et de l'approbation universelle de la colonie dont le gouvernement lui est confié, un témoignage éclatant, que nous aimons à lui offrir ici d'une manière plus explicite, du bien qu'elle a produit, non seulement par les changements récents qu'elle a fait subir à l'administration de ses prédécesseurs, mais encore en appelant dans son conseil des hommes éprouvés et méritant à juste titre l'estime et la confiance de leurs compatriotes.

Qu'une partie de la presse périodique se soit lâchement acharnée à répandre le venin d'une injuste censure sur le gouvernement impartial et tutélaire de Votre Excellence, lorsqu'une cruelle maladie l'enchaînait sur un lit de souffrance, c'est un égarement jaloux, une ignoble frénésie que nous déplorons en même temps que notre bien aimée Souveraine applaudit du haut de son trône aux actes de son digne et noble représentant, et que nous formons les vœux les plus ardents pour le rétablissement de sa santé et pour son bonheur.

Puisse Votre Excellence vivre longtemps parmi nous, afin qu'elle jouisse à loisir du spectacle du bonheur qu'elle aura légué à une population nombreuse, en resserrant par la douceur et l'équité de son gouvernement, les liens qui l'unissent à la mère-patrie!

Comté de l'Islet, 17 janvier 1843.

En même temps que nous reproduisons l'adresse des habitants du comté de l'Islet, au gouverneur-général, nous donnons aussi le projet d'adresse de M. J. Fafard, pour le même comté. Ce projet nous a été envoyé du lieu même.

PROVINCE DU CANADA }

Comté de l'Islet. }

A SON EXCELLENCE, &c., &c., &c.

Qu'il plaise à Votre Excellence,

Nous, habitants du comté de l'Islet, réunis en assemblée, prenons la liberté de témoigner à V. E. le plaisir que nous avons éprouvé des changements qui se sont heureusement opérés dans le ministère de cette province, en appelant au conseil exécutif des hommes jouissant de notre entière confiance et qui, de concert avec Votre Excellence, nous en avons la certitude, feront disparaître en peu de temps tous les justes sujets de plaintes qui s'élevaient de toutes parts contre les ordonnances iniques du ci-devant conseil spécial, et qui conseilleront à Votre Excellence les mesures les plus propres à avancer notre bien-être politique et industriel, et nous entretenons l'espoir que vos efforts réunis nous feront enfin jouir d'un gouvernement responsable en cette province, un des principes fondamentaux du gouvernement britannique; les changements heureux, opérés dans l'administration cimenteront pour longtemps les nœuds qui nous unissent à la même patrie, et nous vous prions de nous permettre d'en exprimer à votre Excellence notre gratitude et nos remerciements les plus sincères.

Il nous reste cependant un regret que nous prenons la liberté de vous exprimer, c'est de ne pas encore en avoir appelé au peuple par de nouvelles élections des membres de la chambre d'assemblée, dont l'élection de plusieurs de ses membres est accusée de violence et de corruption, et qui néanmoins siègent encore dans son enceinte, c'est donc avec une entière confiance que nous profitons de cette circonstance pour appeler l'attention de votre bienveillante administration sur ce sujet, afin que les intérêts de cette province soient représentés non-seulement par Votre Excellence et le ministère mais aussi par les représentants librement choisis par leur constituants, afin qu'étant tous réunis, l'harmonie des différentes branches exécutives et législatives, la province atteindra ce degré de prospérité et de grandeur auquel elle peut prétendre.

La grave indisposition dont a été atteinte Votre Excellence avait appelé toutes nos sympathies, pour la conservation de vos jours précieux, devenus si chers au peuple Canadien, et nous sommes heureux d'apprendre que nos prières et nos vœux ardents ont été exaucés et qu'un mieux sensible s'est opéré dans l'état de votre santé; nous espérons qu'un prompt rétablissement vous mettra à même de reprendre les rênes du gouvernement que vous tenez avec tant d'habileté et de justice.

#### LITTÉRATURE RELIGIEUSE.

NOËL ET ÉPIPHANIE.

[Suite.]

..Ceux de Jérusalem, se regardant avec surprise, ne savaient que répondre à cette interrogation: un Roi des Juifs?... Quel Roi? ils ne connaissaient eux qu'Hérode, qu'ils abhorraient du fond de l'âme, et qui n'avait point de fils au berceau. Étonnés à leur tour de ce que chaque Hébreu qu'ils interrogeaient protestait de son ignorance, et ne voyant d'ailleurs aucun signe de fête, les mages montèrent avec consternation la rue populeuse qui conduisait à l'ancien palais de David, et dressèrent leurs tentes dans ses cours ruineuses et ombragées. Cependant les surprenantes paroles des mages avaient causé dans la ville une sourde rumeur; bientôt elles furent portées au palais, par des serviteurs officieux,

